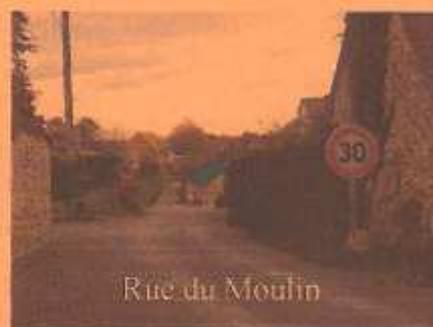




Bulletin 2005



Rue du Moulin



La Châtaigneraie II



futur espace tri sélectif

SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX

Sommaire

BLASON DE LA COMMUNE : EXPLICATIONS	PAGE 3
LE MOT DU MAIRE	PAGE 4
INFOS PRATIQUES	PAGE 5
ÉTAT CIVIL 2005	PAGE 8
DEUX NOUVEAUX VISAGES	PAGE 9
LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	PAGE 10
RÉSULTATS DES CONCOURS 2005	PAGE 12
TARIFS COMMUNAUX 2006	PAGE 13
CHATAIGNERAIE IV	PAGE 14
PROJET DE CRÉATION DE COMMERCES	PAGE 15
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	PAGE 17
MERCREDIS LOISIRS « LES COCCINELLES »	PAGE 18
LES GESTES DU BON CITOYEN	PAGE 19
L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	PAGE 20
COMMUNIQUÉ DU TRÉSOR PUBLIC	PAGE 21
VOS COURSES A DOMICILE	PAGE 22
PENSEZ A ÉLAGUER !	PAGE 23
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS	PAGE 24
LE CCAS	PAGE 48
TOUS A VOTRE SERVICE	PAGE 49
CALENDRIER DE MISE EN PLACE DES BENNES	PAGE 51





BLASON:

Le blason de Saint Germain le Fouilloux a été composé par MOLINIER Jean-Claude en septembre 1999. Il se décrit ainsi:

« De gueules à un lion couronné surmonté d'un écu le tout d'or chappé d'argent à quatre mouchetures d'hermine de sable mises le long de la partition.»

COMMUNE DE SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX

TOPONYMIE:

Le nom est d'origine chrétienne faisant référence à Germain, l'évêque de Paris et non celui d'Auxerre suivi d'un déterminant qui permet de différencier Saint Germain le Fouilloux des autres saint Germain de France. Il fait référence au château du village.

EXPLICATIONS:

Le gueules et le lion sont la reprise du blason du seigneur de Montclers, seigneur du château de Fouilloux. Son blason exact est "de gueules à un lion d'or, couronné et lampassé de même". La reprise intégrale du blason de seigneur étant interdite pour les communes il suffit de reprendre un ou plusieurs éléments et de les intégrer dans un dessin plus large pour respecter les règles.

La division en chappé permet d'indiquer que Saint Germain le Fouilloux est sur un mont.

Les mouchetures d'hermine sur fond argent sont la reprise partielle du blason du seigneur de Chapelle qui avait le Fouilloux comme fief. Son blason exact est "d'argent à 9 mouchetures d'hermine 3,3, 2 et 1". La remarque concernant la reprise du blason de seigneur est valable ici aussi.

L'écu d'or est le symbole du seigneur de Mathefelon également seigneur de Saint Germain le Fouilloux.

Les ornements représentent du blé pour rappeler la présence d'une agriculture prospère.

La couronne de tours est le symbole échu aux communes.

Le Mot du Maire

C'est un peu avant Noël que l'A.D.S.L. est arrivé dans notre village, beau cadeau pour les internautes. Le secteur de la Marpaudière sera couvert en février 2006 et ainsi toute la commune aura accès au haut débit.

Comme l'année précédente, 2005 aura été une année de faible pluviométrie au cours de laquelle nous avons été contraint de réfléchir sur notre consommation d'eau et donc de la limiter autant que possible. Il paraît donc important de trouver des solutions afin de réaliser des économies par exemple recueillir l'eau de pluie pour l'arrosage et le lavage des voitures, entre autres.

Les travaux de viabilisation de la Châtaigneraie III ont commencé fin janvier et aujourd'hui une vingtaine de pavillons sortent de terre. La première maison sera habitée dans très peu de temps. De nombreuses entreprises sont donc sollicitées pour ces constructions créant ainsi une intense activité dans notre village. Accueillis au P'tit St Germain, les artisans y déjeunent le midi avec plaisir. Depuis son ouverture, le restaurant connaît un essor conséquent et redonne à notre petit village une animation qui lui a manquée durant quelques mois.

Le dynamisme de notre commune est assuré par de nombreuses associations, indispensables à un développement harmonieux. J'encourage et félicite chacune d'entre elles pour le travail effectué.

Je félicite également toutes les personnes qui se sont vu desservir un prix, une récompense lors d'initiative locale : prix de la dynamique agricole décerné à Mr & Mme CHAMPS et à Mr & Mme GÉHANNIN.

Je formulerai des Vœux de plein emploi, en effet notre région est fortement touchée par les licenciements.

Je souhaite à tous, mes Meilleurs Vœux de Bonheur, Santé et Prospérité pour 2006.

Marcel BLANCHET.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE 4 rue de l'Eglise
☎ : 02.43.01.11.61
☎ : 02.43.01.16.65
e-mail : mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr



Ouverte de 9 à 12 heures, tous les jours sauf le mercredi.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Tout nouvel habitant désirant voter sur la commune peut se faire inscrire pendant la période de révision, c'est à dire du 1er septembre au 31 décembre, afin de pouvoir voter à partir du 1er mars suivant. Les jeunes ayant 18 ans entre le 1er mars de l'année N et le 28 février de l'année N + 1 et figurant sur la liste de l'INSEE seront inscrits d'office afin de pouvoir voter à partir du 1er mars N + 1.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir :

- ☑ 2 photos d'identité (3,5mm X 4,5mm)
- ☑ 1 ext. d'acte de naissance ou
- ☑ livret de famille des parents
- ☑ autorisation parentale si le demandeur est mineur
- ☑ 1 pièce justificative de domicile datant de moins de 3 mois

➤ *empreinte digitale* d'où présence obligatoire du demandeur

➤ *taille à communiquer*

➤ *délai de délivrance* : 3 semaines environ

PASSEPORT

Un nouveau modèle de passeport français sécurisé est délivré depuis le 3 juin 2002 et est valable 10 ans pour les personnes majeures, cinq ans pour les mineurs.



Composition du dossier :

- ☛ formulaire de demande délivré par la mairie, complété et signé
- ☛ 2 photos d'identité récentes du demandeur et de chacun des enfants à inscrire sur le passeport
- ☛ 60 € en timbres fiscaux pour un majeur ou 30 € pour un mineur
- ☛ justificatif d'état civil (CNI, extrait d'acte de naissance ou livret de famille)
- ☛ justificatif de domicile : facture récente d'électricité ou d'eau ou téléphone

L'ADSL en 2005 : une réalité !

Depuis quelques semaines Saint Germain le Fouilloux a rejoint les internautes branchés au Net grâce au Haut Débit. La différence entre le bas et le haut débit est la même qui sépare le vélo et la voiture ou bien la bougie et l'électricité. Dans le passé nous avions l'atout d'avoir un répartiteur de lignes spécialement pour la commune. Cet atout est devenu un handicap au moment du passage pour l'ADSL : notre central ne regroupant pas assez de lignes pour être rentable économiquement pour France Télécom. Nous ne savions pas que c'était impossible et nous l'avons fait ! Depuis le 9 décembre le central est mis à niveau, les demandes d'ADSL sont recevables. Le secteur de la Marpaudière sera relié en février 2006, à partir de là toute la commune sera couverte.

L'ADSL signifie **A**symétric **D**igital **S**ubscriber **L**ine . Pour ceux qui préfèrent le français cela devient : LNPA : Ligne Numérique à Paire **A**symétrique. Ce système permet de faire coexister sur une même ligne un canal descendant de haut débit et un canal montant moyen débit ainsi qu'un canal de téléphonie.

Les initiés savent bien que l'installation de l'ADSL au domicile pose souvent quelques problèmes, heureusement à St Germain JMP informatique installé à La Piochère 02 43 66 19 19 peut venir en aide à qui le souhaite, particuliers ou entreprises. Le Conseil Général, Laval Agglo ainsi que les élus locaux ont beaucoup œuvré à la concrétisation du haut débit à St Germain le Fouilloux. Qui sait si cet accès nouveau ne permettra pas à certaines entreprises, hésitantes jusqu'à alors, de venir plus facilement s'installer dans notre commune et ainsi participer à son développement.

GARDERIE



11 rue des Chapelles
☎ 02.43.37.82.54
En période scolaire :

Le matin : de 7 H 30 à 8 H 30.
Le soir : de 16 H 45 à 19 H.

CENTRE DE LOISIRS

☼ d'été : il fonctionne en juillet en association avec la commune de St Jean/Mayenne.

☼ les mercredis loisirs : le centre des Coccinelles est ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans et fonctionne en période scolaire uniquement.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Courrier de la Mayenne : Alain ROUAULT
☎ : 02.43.37.81.29
courriel : alain.rouault@wanadoo.fr

Ouest France : Annie LAUNAY
☎/☎ : 02.43.37.84.49 ☎ 06.72.79.67.45
courriel : annielanay53@aol.com

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi matin sur le territoire de la commune.

TRI SÉLECTIF

Les 3 conteneurs accueillant les emballages ménagers à recycler sont situés sur le parking du terrain de foot, route de Changé.

Déchets verts et encombrants : voir dates en dernière page.

BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES EN 2006

Pensez à déplacer tout véhicule en stationnement les **lundis suivants** :
13 Février, 10 Avril, 12 Juin, 14 Août
9 Octobre, 13 Novembre, 11 décembre.

**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???**



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile

Une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement sera alors remise au jeune. En effet, Cette attestation sera réclamée pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription du jeune sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Contact :

Bureau du Service National (BSN)
BP 21
35998 RENNES ARMÉES
☎ 02.23.44.50.1

ECOLE	13 rue des Chapelles ☎ : 02.43.37.66.03 2 classe maternelles, 3 classes primaires Directrice : Mme Thérèse GOUABAULT		
RAMASSAGE SCOLAIRE	Vers ANDOUILLE : ☎. 02 43 68 35 00 Vers LAVAL ☎ 02.43.53.13.67		
CENTRE MEDICO-SOCIAL	<u>Assistante sociale</u> : Mme THEUNYNCK Permanence à la mairie de Changé, 1er étage le mardi de 9 à 12 heures - ☎ : 02.43.49.21.25. <u>Puéricultrice</u> : Mme BOURGAULT - ☎ 02.43.01.25.50 Permanence à la mairie de Changé, le jeudi de 9 à 10H30.		
CENTRE DE SOINS A DOMICILE	Andouillé ☎ : 02.43.69.73.26		
A.D.M.R.	Aide à Domicile en Milieu Rural ☎ : 02.43.68.78.02 Responsable communale : Mme Francine DUFRESNE		
ASSISTANTES	Mme Anita BANCE	☎ : 02.43.37.26.61	
	Mme Jacqueline BUFFET	☎ : 02.43.01.13.04	
MATERNELLES	Mme Raymonde GAUTRIN	☎ : 02.43.01.13.55	
AGRÉÉES	Mme Martine GEAY	☎ : 02.43.37.83.91	
	Mme Gilberte GENEST	☎ : 02.43.37.80.52	
	Mme Sandrine GOSSELIN	☎ : 02.43.98.93.68	
	Mme Stéphanie GOULEVANT	☎ : 02.43.64.24.02	
	Mme Nathalie GUÉRIN	☎ : 02.43.37.84.52	
	Mme Martine HEUVELINE	☎ : 02.43.37.89.35	
	Mme Colette JOLI	☎ : 02.43.37.64.38	
	Mme Catherine MARIANO	☎ : 02.43.02.15.21	
	Mme Catherine ORAIN	☎ : 02.43.66.99.80	
	Mme Sonia QUINET	☎ : 02.43.37.56.74	
	Mme Catherine ROCHER	☎ : 02.43.90.40.98	
	Mme Michelle SAGET	☎ : 02.43.37.10.53	
POMPIERS DE LAVAL	☎ : 18	SAMU ☎ : 15	☎ : 112
GENDARMERIE D'ANDOUILLE	☎ : 17		
LA POSTE	17 bis rue de l'Hôtel de Ville à ANDOUILLE ☎ 02.43.69.72.40		
	Heure limite de dépôt du courrier à St Germain : 16 H 30		
EAU-ASSAINISSEMENT	Société Lyonnaise des Eaux 86 Bd de l'Industrie 53940 ST BERTHEVIN ☎. 0 810 387 387 ou n° d'urgence, 24H/24 : 0 810 887 887		
ELECTRICITE	EDF à LAVAL ☎ : 0 810 333 053 (sécurité dépannage)		
CULTE	Paroisse St Matthieu sur Mayenne ☎ 02.43.69.73.72 Messe le 2 ^{ème} samedi de chaque mois, à 18 heures 30		



ÉTAT - CIVIL



SONT ARRIVÉS



Cassy PLANCHARD	12 impasse Théophile Lefaux	1 ^{er} janvier
Simon CHANTELOUP	68 rue des Chapelles	3 janvier
Maël BUGUELLOU	7 rue de la Châ taigneraie	28 janvier
Clément FOURNIER	6 impasse Jean Chouan	25 février
Myrtille CHOTARD	La Fleurière	27 février
Bastien BOUTRUCHE	28 rue du Cèdre	23 mars
Arthur BÉCHU	6 rue du Moulin	13 avril
Laurette BERTHELOT	6 rue de la Châtaigneraie	17 avril
Léo LEPENNETIER	6 rue des Lilas	11 juin
Noah BELNOUE	La Fontaine	23 juin
Charlotte GIRET	9 rue de la Châtaigneraie	25 juin
Kylian CHEVALLIER	1 impasse Jean Chouan	11 juillet
Ilona BLOT	La Mousquetterie	16 juillet
Jade RENAULT— MERCIER	9 rue de la Herpinière	08 septembre
Pierre TEXIER – JUVIN	61 rue des Trois Croix	12 octobre
Camille CHAMPION	66 rue des Chapelles	12 novembre
Melvyn BRIAND	32 rue du Cèdre	13 novembre
Hugo AMBROISE	11 rue de la Châtaigneraie	13 novembre
Nathan MAUSSION	La Jambrie	16 novembre
Eva-Maria BUDIMIR	14, place St Germain	22 décembre
Charlotte AYMON	Les Hauts Poiriers	25 décembre
Hugo HÉLARD	6 rue de l'Eglise	27 décembre



SE SONT UNIS



Franck GUÉNAND et Magali MOULIERE	18 juin
Gwendal LE FORESTIER et Angéline CHAMPS	13 août
Sébastien CHARDRON et Angélique HAEBERLÉ	17 septembre
Grégory PÉRICHER et Sandra MOREL	24 septembre
Sylvain BRISARD et Cécile LEVRARD	24 septembre



NOUS A QUITTÉS

Eugène MÉNARD	7 rue de la Herpinière	7 novembre
---------------	------------------------	------------



Deux nouveaux visages dans la commune



Joël BROUSSEAU va prendre ses fonctions d'agent des services techniques au 1^{er} janvier 2006, sur la commune de SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX.

Il arrive d'ARON et possède une sérieuse expérience dans le domaine de la voirie, des espaces verts et des bâtiments.

Les travaux d'entretien sur la commune ne cessant d'augmenter, il viendra donc seconder Stéphane, 17 heures 30 par semaine : l'autre moitié de son temps sera consacré à la commune de MONTFLOURS.

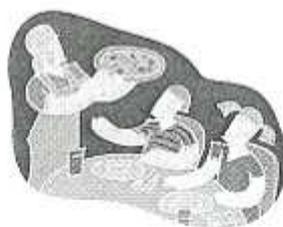
Nous lui souhaitons donc une bonne adaptation dans ses nouvelles fonctions et un bon accueil de la part de la population.



Les parents scolarisant leurs enfants à l'école du Sacré Cœur ont sans doute rencontré un nouveau visage le midi : Gisèle LECROSNIER, toujours souriante, arrive du GENEST SAINT ISLE et a été recrutée en tant qu'agent de service contractuel en septembre dernier.

Les tâches demandées sont principalement :

- l'accompagnement des enfants le midi, descente au restaurant scolaire, encadrement pendant le repas (aider les plus petits à manger entre autres ...). Gisèle raccompagne à l'école, avec ses collègues, les bambins qui l'apprécient énormément.



LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 janvier

- Mrs Rouault, Vétillard, Mmes Guérin et Busson sont désignés membres de la 2AJ pour 2005 au sein du « collège élus »
- Une subvention au titre de la DGE est sollicitée :
 - pour le rechargement du C.R. de Moyette et la V.C d'Emeillard, au taux de 20%
 - pour les aménagements de sécurité rue St Germain et rue de Fouilloux, au taux de 35%
- Versement d'une aide de 200€ au Secours Populaire Français à Laval en solidarité aux victimes des Tsunamis en Asie du Sud
- Dénomination des 3 salles au 11 rue des Chapelles :
 - « Jean de la Fontaine » pour la garderie & le RAM (Relais Assistantes Maternelles)
 - « Victor Hugo » pour les différentes réunions ou activités des associations, à l'étage
 - « Corneille » salle réservée à la 2AJ
- Avis favorable sur le projet de PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées) sur le Pays de Laval

Séance du 22 février

- Maintien des taux des impôts locaux pour 2005
- Validation des subventions allouées aux associations lors de la commission « finances »
- Avis favorable pour contracter un prêt relais afin de financer les travaux de 1^{ère} phase de la Châtaigneraie III
- Les orientations budgétaires 2005 sont définies :
Remplacement de la porte d'entrée à la mairie et réfection des peintures
- Réfection des vitraux à l'Eglise et mise en conformité électrique des cloches
- Remise en état du mur de la cour à la garderie et acquisition de matériel pour le RAM (Relais Assistantes Maternelles)

➤ Acquisition d'une armoire réfrigérante au restaurant scolaire

➤ Appentis à l'atelier communal

➤ Validation des termes de la convention établie par l'UFCEV de Nantes en ce qui concerne le centre de loisirs du mois de juillet

Séance du 31 mars

- Le budget principal ainsi que les budgets annexes de l'assainissement et de la Châtaigneraie sont adoptés à l'unanimité des membres présents ainsi que les comptes administratifs de l'exercice 2004.
- Approbation du marché de maîtrise d'œuvre proposé par la DDE en ce qui concerne le projet d'assainissement collectif du hameau de la Butte
- Abandon du D.P.U. (Droit de Préemption Urbain) sur le terrain appartenant aux conjoints MARIE
- La maîtrise d'œuvre concernant le projet d'aménagement du centre bourg est confiée conjointement à la DDE et à l'Atelier 8 ½ d'Angers

Séance du 28 juin

- Le bureau LABEL ENVIRONNEMENT du Mans est sollicité pour mener l'étude préalable à l'épandage agricole des boues de la station d'épuration. Les subventions vont être demandées à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général
- Suite à l'accroissement de la population, une étude de diagnostic du réseau eaux usées doit être réalisée : les services de la DDE sont donc sollicités
- Acquisitions foncières à la Herpinière ainsi qu'à la Butte afin de créer un parking pour les poids lourds

➤ Régularisations de diverses parcelles à la Bouvrie et aux Bellangeries suite aux élargissements de chemins

Séance du 26 juillet

➤ Les tarifs des repas servis au restaurant scolaire et de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2005-2006 sont revalorisés de 1,5%

➤ Une partie des chemins de la Herpinière (600 m), de la Fleurière (360 m) et de la Tergonnerie (110 m) sont intégrés dans le domaine public communal

➤ Diverses parcelles sont également intégrées dans le domaine privé communal suite à des échanges entre particuliers et commune.

➤ Le rapport établi par le Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de ST JEAN SUR MAYENNE, sur le prix et la qualité du service public d'eau potable , pour l'exercice 2004, est présenté aux conseillers municipaux qui en prennent acte.

➤ Suite aux offres reçues concernant les travaux de voirie 2005, l'entreprise S.A.T.P. , moins disante, est retenue

Séance du 11 octobre

➤ Renouvellement de la demande de subvention DGE pour les aménagements de sécurité dans le bourg : les dossiers déposés en janvier n'ayant pas été retenus.

➤ Nouvelle signalisation dans le bourg :
- Limitation de la vitesse à 30 km/h, rue du Moulin
- Interdiction de stationner, sur 40 mètres, dans la rue de l'Eglise, face à la mairie

➤ Programmation de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la

place de l'Eglise en 2007 : toute subvention est sollicitée

➤ Création d'un poste d'agent des services techniques au 1er janvier 2006, à temps partiel (17 h 50 / semaine)

➤ Recrutement d'un agent contractuel pour l'encadrement des enfants le midi

➤ Présentation du projet établi par la SACOLA concernant le futur bâtiment commercial, rue des Chapelles

➤ Présentation du plan définitif établi par la Sarl ZUBER à la Châtaigneraie IV

➤ Avis favorable à l'extension des compétences du S.I.A.E.P. de St Jean/Mayenne au domaine du « SPANC » (Service Public d'Assainissement Non Collectif) , au 1^{er} janvier 2006

➤ Un arrêté municipal interdisant tout stationnement de poids lourds de plus de 3,5 T. dans le bourg sera publié dès la réalisation du parking à côté du terrain de foot.

Séance du 13 décembre

➤ Les tarifs 2006 augmentent de 2% (locations salle des fêtes, concessions funéraires, surtaxe assainissement)

➤ La commission « bâtiments » se réunira en janvier afin d'étudier le projet d'aménagement du commerce, au 6 rue de l'Eglise

➤ Présentation des résultats de l'étude préalable à l'épandage des boues de la station d'épuration

➤ Un commissaire enquêteur sera nommé afin de régulariser certains échanges qui datent notamment à la Facherie et à la Marpaudière

RÉSULTATS DU CONCOURS 2005 DES MAISONS FLEURIES

1^{ère} catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

Mr et Mme Dominique VIEL 4 rue des Lilas



2^{ème} catégorie : Décor floral sur la voie publique – fenêtres et murs

Mr et Mme Camille JOLI 11 place St Germain

3^{ème} catégorie : Balcons, terrasses, cours, jardinets

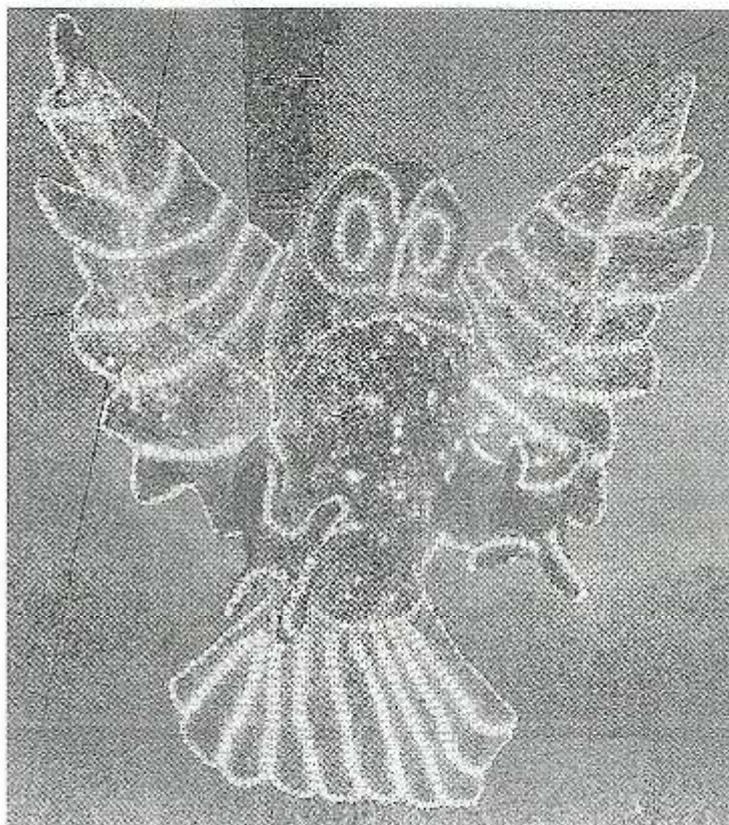
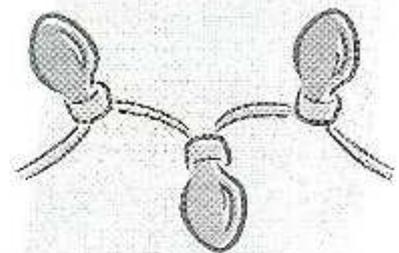
Mme Adèle DANEAU 15 impasse de Vent

LAURÉATS DES ILLUMINATIONS

1^{er} prix : Mr & Mme Maurice GAUTIER
3 rue St Jean

2^{ème} prix : Mr & Mme Jean-Louis GEORGET
18 rue de l'Église

3^{ème} prix : Mr & Mme Michel DUCHESNE
22 rue des Lilas





TARIFS COMMUNAUX 2006

SALLE DES FETES	TARIF COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur	44	49
Déjeuner/journée	119	156
Déjeuner/journée/soirée	155	187
Soirée	90	119
Soirée et lendemain midi	187	223
Week-end complet (sam/dim)	249	286
Après-midi	75	83
CUISINE		
cuisine froide	21	37
cuisine chaude	34	46
VAISSELLE		
couvert complet	0.40	0.47
l'unité	0.10	0.10
couvert loué à l'extérieur de la salle	0,42	0,50
unité louée à l'extérieur de la salle	0,10	0,12
TABLES, CHAISES & BANCS Loués à l'extérieur de la salle		
Table 8 personnes	3.50	x
Table 4 personnes	1.84	x
chaise	0.55	x
Banc 4 personnes	1.50	x
Table 8 personnes avec 2 bancs	5.00	x
CHAUFFAGE (du 01/11 au 30/04)	25	31
CAUTION	250	400

CONCESSIONS FUNÉRAIRES	ADULTE	ENFANT
15 ans	42	21
30 ans	82	41
50 ans	134	67

GARDERIE MUNICIPALE	<i>Jour de classe</i>	
	matin ou soir	1,46
	matin et soir	2,53
CANTINE MUNICIPALE	repas enfant	2,66
	repas adulte	4,84
	repas porté à domicile	6,21

CONSTRUCTION DE TROIS COMMERCES D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET DE QUATRE LOGEMENTS LOCATIFS

Après les succès consécutifs lors de la mise en vente des parcelles constructibles de « CHÂTAIGNERAIE 1, 2 et 3 », la population Germinoise passe le cap des 800 habitants.

Nous nous devons d'avoir une réflexion sur la création de commerces afin de proposer aux habitants un service de proximité.

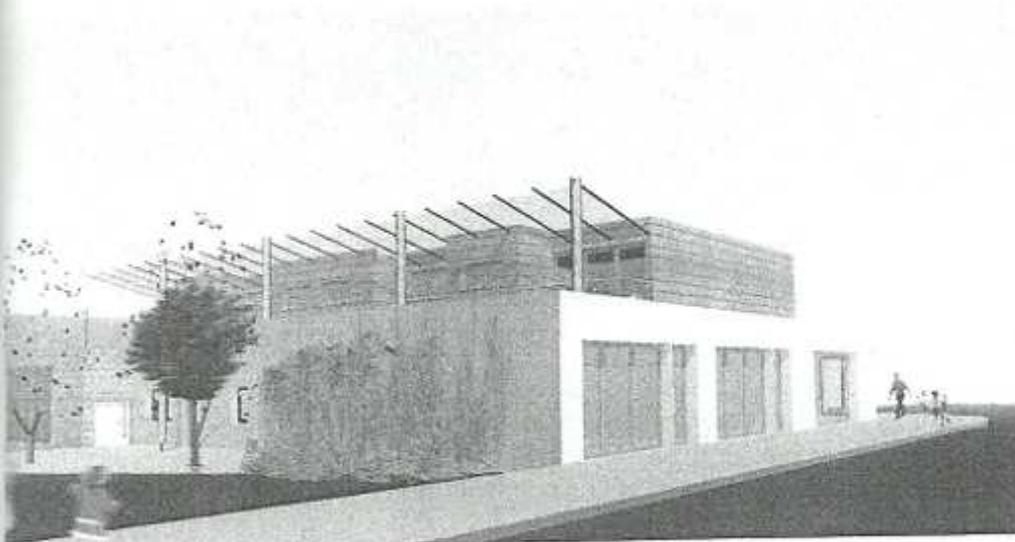
Lors de l'implantation de « CHATAIGNERAIE 1 » une réserve foncière de 1200 M² située près de l'école a été effectuée à cette intention. Sur cet emplacement, on y voit le tombereau.

C'est pourquoi Monsieur LE MAIRE et le conseil municipal ont opté pour la construction d'un complexe regroupant 3 commerces, 1 restaurant scolaire et 4 logements locatifs à l'étage.

Trois commerces

Aujourd'hui 2 commerçants se sont portés candidats à ces créations de commerces :

- Un artisan boulanger – pâtissier avec une épicerie.
- Un salon de coiffure mixte .
- Un local commercial est encore disponible.



Vue du salon de coiffure
et du commerce disponible
rue des Chapelles.

Vue de la boulangerie
angle de la rue
Théophane Lefaux



Un restaurant scolaire

Chaque jour , environ 60 enfants déjeunent au restaurant scolaire, les prochaines années verront ce chiffre augmenter.

La surface actuelle de notre salle devient insuffisante, de plus son éloignement pose toujours problème par mauvais temps.

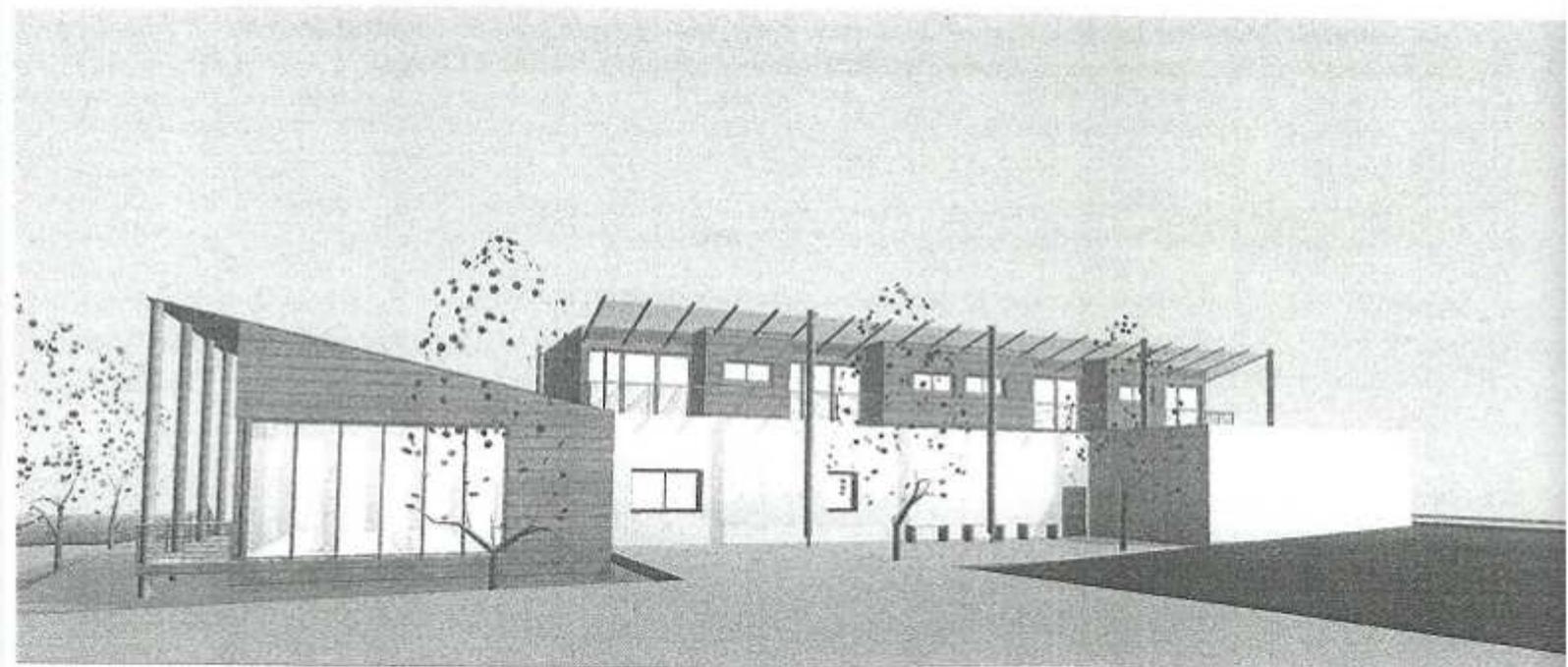
Ce nouveau bâtiment serait vraiment à proximité de l'école et du centre des Coccinelles.

Sa surface serait de 184 m² avec environ 100 m² pour la salle de repas.

Quatre logements locatifs

Pourquoi ne pas associer du locatif à cet ensemble , cela pourrait être un plus pour la commune , bon nombre de personnes est à la recherche de logements locatifs de qualité .

Trois T2 et un T3 seront donc construits au 1^{er} étage .



Vue du restaurant scolaire au rez de chaussée et des locatifs à l'étage.

MONTAGE DU PROJET

Le montage de l'opération immobilière sera assuré par la société SACOLA, qui a compétence pour intervenir sur l'ensemble de ce projet. L'investissement serait de 1 Million d' Euros. L'étude est menée en parallèle par la SACOLA, Monsieur Leblanc Architecte et la municipalité.

Notre objectif est d'ouvrir le restaurant scolaire à la rentrée de septembre 2007 et les commerces quelques mois plus tard.

Soucieux de la protection de notre planète, nous étudions la faisabilité de chauffer cet ensemble par le biais de la géothermie à puits verticaux couplée au solaire pour la production d'eau chaude sanitaire .

Gilbert Vétillard



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Saint Germain le Fouilloux

Le projet du R A M s'est concrétisé dans le cadre d'une intercommunalité de proximité entre CHANGE, LA CHAPELLE ANTHENAISE, MONTFLOURS, SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX ET SAINT JEAN SUR MAYENNE

Ouvert en mai 2005, à St GERMAIN LE FOUILLOUX, dans les locaux situés au 11 rue des Chapelles, le relais assistantes maternelles a fonctionné pendant la période scolaire tous les mardis matin, sous la responsabilité de Françoise Ricou, éducatrice de jeunes enfants.

De 9 Heures à 11 Heures pour des temps d'animation (ateliers, jeux, échanges et rencontres). Les ateliers d'éveil sont adaptés aux tout-petits (modelage, peinture, éveil musical, chants, comptines, histoires...).

De 11 Heures à 11 Heures 45 pour un temps de permanences (accueil parents et/ou assistantes maternelles). Une plaquette est disponible en mairie. C'est un lieu de libre accès on y reste le temps que l'on veut dans le créneau 9h 11h.

Mission du R A M : pour un accueil de qualité dans l'intérêt de l'enfant

Le Relais assistantes maternelles a pour mission de favoriser les rencontres assistantes maternelles et parents. Les temps d'animation sont des lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants. C'est également l'occasion pour les adultes de se retrouver pour échanger leurs expériences de parents et /ou d'assistantes maternelles.

C'est un lieu d'information sur les droits et la réglementation (convention collective et nouveaux statuts des assistantes maternelles, contrat de travail, barème de tarification des assistantes maternelles agréées, et la PAJE : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant).

Les parents peuvent y trouver la liste des assistantes maternelles, venir s'informer, et aussi échanger avec l'animatrice du R A M.

Projets « sortie à la ferme »

Ce projet se concrétisera en 2006, ces sorties se feront à Saint Germain le Fouilloux, l'ensemble des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent pourront y participer, ainsi que les parents. (Ce projet concerne le Relais assistantes maternelles intercommunal).

Une demande d'atelier de motricité.

Le fait d'avoir pu ouvrir en Mai 2005 a permis de tester le nouvel outil de travail et, aujourd'hui, de dresser un premier bilan. Ainsi, il apparaît important « de prévoir des activités de motricité » car les enfants ont besoin d'un espace où ils puissent bouger, s'aventurer, prendre conscience de leur corps ».

Une demande d'échanges et soirées débats

La demande de rencontre et d'échanges est aussi importante. Il faut prévoir un budget pour des intervenants extérieurs, afin d'aller dans le sens de la professionnalisation des assistantes maternelles. Pouvoir réfléchir sur sa pratique quotidienne avec les enfants et prendre du recul.



CENTRE DE LOISIRS « Les Coccinelles »

Ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, les mercredis, en période scolaire

Programme des mois de janvier et février 2006



4 janvier : fabrication d'une couronne



11 janvier : jeu sur la découverte du goût



18 janvier : fabrication d'un petit livre de recettes



25 janvier : roses des sables



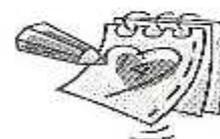
1^{er} février : peinture alimentaire



8 février : les pâtes prennent forme



15 février : fabrication d'un calendrier perpétuel



Pour ce début d'année, les coccinelles vont découvrir le goût ou ce qui touche le goût.

Nous ne ferons pas que de la cuisine, mais c'est sur les goûters partagés avec les enfants que nous allons leur faire découvrir ce sens (confiture, fruits, pains...)



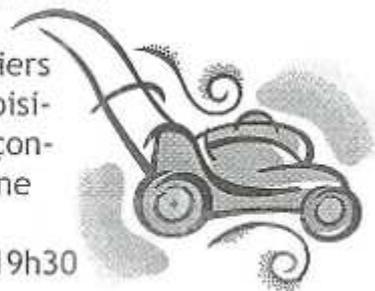
LES GESTES DU BON CITOYEN

**Afin que chacun d'entre nous profite au maximum
Et dans les meilleures conditions des saisons printanières
Et estivales, voici quelques réflexes à adopter prochainement
..... et le reste de l'année !**

Concernant le bruit

Articles 5 & 6 de l'arrêté préfectoral N° 91-0223 du 26 mars 1991

* Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autre matériel, ne peuvent être effectués que :



- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h / de 14h30 à 19h30
- les mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

* Les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (aboissements).

Concernant les plantations en domaine privé

Article 671 du Code Civil

* Tout arbre dépassant 2 m de haut doit être planté à 2 m au moins de la limite séparative de 2 propriétés. Tout arbre ne dépassant pas 2 m de haut peut et doit être planté à 0,50 m au moins de la limite séparative des 2 propriétés.



Concernant le stationnement

Articles R.417-10 II 1° et R.417-12 du Code de la Route

* Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

* Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique pendant une durée excédant 7 jours.



Tout arrêt, stationnement gênant ou abusif de plus de 7 jours est puni d'une amende de 35 €. Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant ou abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.



DES AIDES FINANCIERES POUR LES TRAVAUX D ASSAINISSEMENT AUTONOME (fosse septique avec épandage)

La convention d'assistance technique concernant le contrôle de l'assainissement non collectif passée entre notre commune et le conseil général est arrivée à échéance le 30 novembre 2005.

Notre commune ainsi que les autres communes adhérentes ont sollicité le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) de ST JEAN SUR MAYENNE afin qu'il élargisse ses compétences au domaine du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

A compter du 1^{er} janvier 2006, le syndicat exercera la compétence « SPANC » comme suit :

- prise en charge du contrôle des systèmes d'assainissement non collectif et de son financement
- organisation d'un service d'entretien des installations d'assainissement non collectif

La commune de ST GERMAIN LE FOUILLOUX supportera donc les dépenses correspondantes ainsi qu'une part des dépenses d'administration générale.

Compte tenu des dispositifs de contrôle des installations existantes qui vont être mis en place, une subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) peut être mobilisée selon les conditions suivantes :

- logements occupés à titre principal et âgés de plus de 15 ans
- pour les propriétaires occupants : un plafond de ressources est à respecter et le taux de subvention varie de 20 à 35% avec un plafond de travaux de 11 000 ou 13 000€ hors taxes
- pour les bailleurs privés (logements locatifs) : taux de subvention de 20% du montant des travaux hors taxes avec un plafond de travaux calculé en fonction de la surface habitable

Avant de réaliser les travaux d'assainissement individuel, un dossier de demande doit être constitué avec toutes les pièces nécessaires et obtenir l'accord de l'ANAH.

Habitat et Développement de la Mayenne se tient à disposition des habitants de la commune pour les renseigner et les aider dans la constitution de leur dossier de subvention auprès de l'ANAH :

Habitat et Développement de la Mayenne
17 rue Franche Comté BP 837
53008 LAVAL Cedex

☎ 02.43.91.19.91



HD53@wanadoo.fr

Communiqué de presse

<http://www.impots.gouv.fr>

Facilitez vous le paiement de vos impôts locaux !

Le Trésor Public a modernisé les conditions du prélèvement automatique dans le cadre du programme « Pour vous faciliter l'impôt ». Vous pouvez choisir de payer votre **taxe d'habitation (TH)** et votre **taxe foncière (TF)** par prélèvement automatique ou directement en ligne.

☒ Le prélèvement automatique

> Les modalités du prélèvement automatique :

Ce mode de paiement, qui évite tout oubli de règlement et la majoration de retard de 10%, comprend 2 formules simples, pratiques et sûres :

♦ **Le prélèvement automatique en une fois, à l'échéance si vous préférez payer vos impôts à chaque échéance**

- Vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant de chaque prélèvement.

- **Nouveauté en 2005 :** vous bénéficiez d'un avantage de trésorerie puisque votre compte bancaire est prélevé **10 jours après la date limite de paiement** (sauf si le 10^{ème} jour est un *jour non ouvré* : samedi, dimanche ou jour férié).

Ainsi, pour les prochaines échéances de taxe foncière et de taxe d'habitation (respectivement les 17/10/2005 pour la TF et 15/11/2005 pour la TH), vous pouvez adhérer :

- auprès de votre Trésorerie : jusqu'au dernier jour du mois précédent (30/09/2005 pour la TF et 31/10/2005 pour la TH) et le prélèvement sera exécuté le 25/10/2005 pour la TF et le 25/11/2005 pour la TH ;
- via Internet : jusqu'à minuit, le jour de la date limite de paiement.

♦ **La mensualisation si vous souhaitez étaler votre paiement sur l'année**

- 10 mensualités de janvier à octobre avec un étalement en novembre voire décembre en cas d'augmentation.

- les mensualités sont prélevées **le 15 de chaque mois** (sauf jour ouvré) au lieu du 8 afin de permettre aux foyers qui perçoivent une pension (retraite, pensions de réversion, invalidité,...) entre le 10 et le 12 de chaque mois, de ne pas être prélevés avant le versement de leur pension.

Vous pouvez adhérer dès maintenant à la mensualisation **pour l'année 2006** ; le 1^{er} prélèvement sera effectué le 15 janvier 2006.

> Comment adhérer au prélèvement automatique ?

2 possibilités :

- auprès de votre Trésorerie : remplir un bulletin d'adhésion,
- directement sur internet (www.impots.gouv.fr)

☒ Le paiement direct en ligne

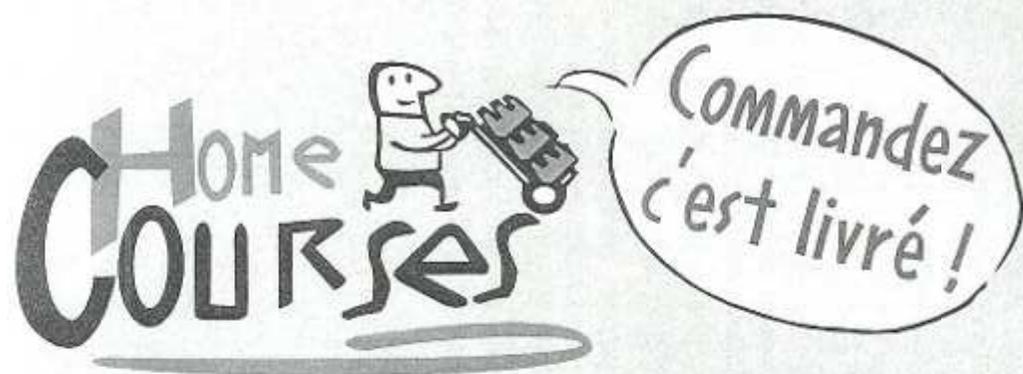
> avantages : - Vous pouvez payer vos impôts en ligne jusqu'à minuit le dernier jour de l'échéance.

- Quelle que soit la date de votre ordre de paiement, le compte bancaire de votre choix est toujours prélevé **après la date limite de paiement**.

> modalités pratiques : connexion sur www.impots.gouv.fr
Lors de votre 1^{ère} connexion, vous devez vous inscrire (indiquer les références fiscales de votre avis d'imposition et les coordonnées bancaires du compte bancaire de votre choix) ; ensuite, vous donnez simplement votre ordre de paiement à chaque échéance et conservez donc la possibilité de régler par un autre moyen.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à la Trésorerie de Laval Murat

VOS COURSES À DOMICILE



02 43 56 76 89

22



bouteille de gaz, pack d'eau,
lait, soda, bière, vin, lessive, etc...

Zone 1 : Laval - Changé - Nialles - Louvermé - St Jean-sur-Mayenne - St Germain-le-Fouilloux -
Andouillé - Saint-Berthevin - Bonchamps - Saint-Ouen des Toits - l'Huisserie.
Autres zones de livraison, nous consulter...

Ce service de livraison à domicile de produits d'alimentation courante s'adresse à tous ceux qui veulent se faciliter la vie et surtout les courses les plus lourdes et les plus encombrantes.

Ce service est en priorité destiné aux personnes à mobilité réduite, âgées, isolées, sans voiture, indisponibles temporairement pour faire leurs courses.

Toute commande enregistrée avant 13 heures vous sera livrée le lendemain à votre domicile.

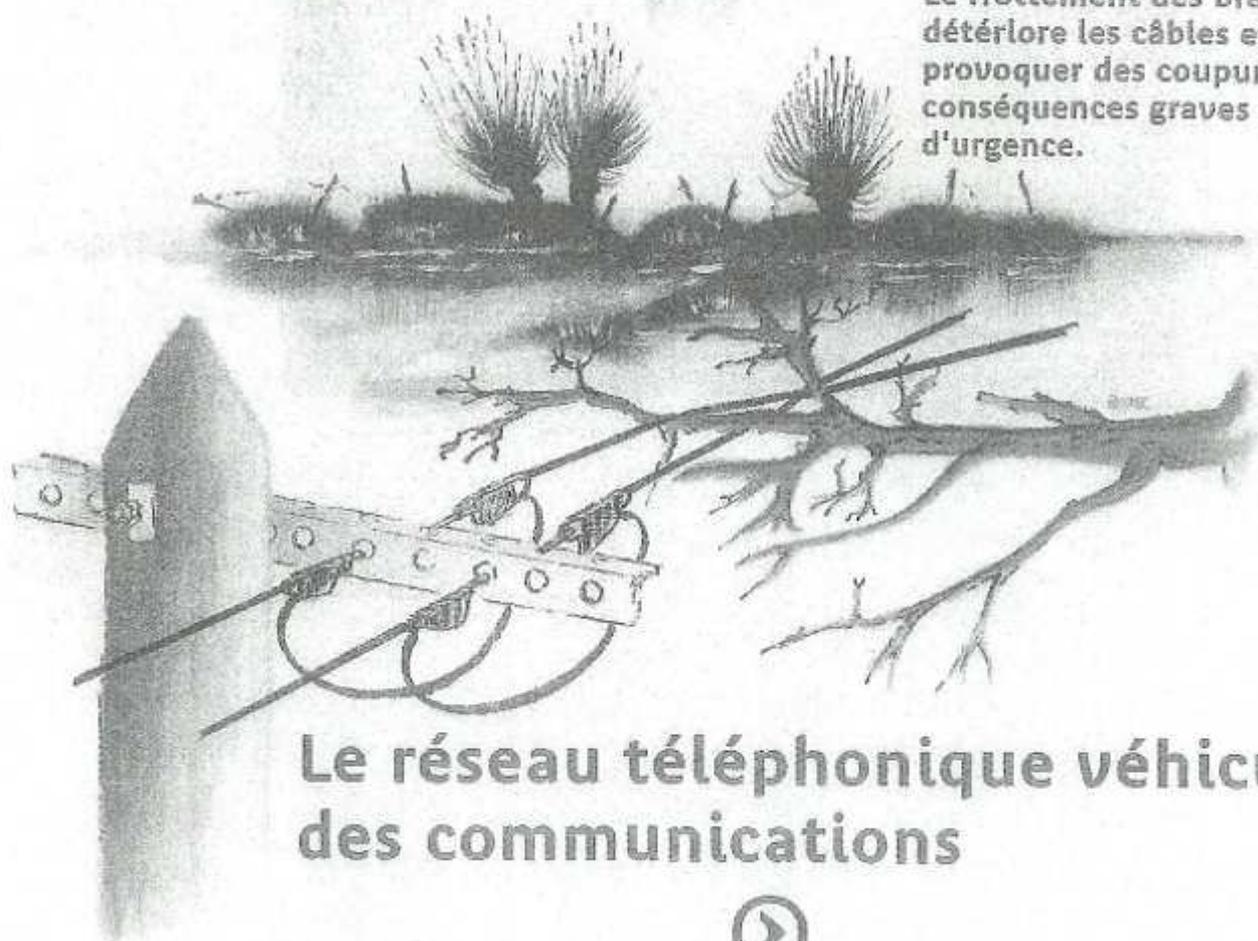


Nom prénom :		Tél :	
Adresse :			
<input type="checkbox"/> souhaite recevoir le catalogue HOME COURSES		<input type="checkbox"/> livraison souhaitée le :	
Libellé du produit	quantité	prix unitaire TTC	Montant TTC

Élaguez !!!

Ne laissez pas la nature
envahir
le réseau téléphonique

Le frottement des branches
détérioré les câbles et peut
provoquer des coupures aux
conséquences graves en cas
d'urgence.



Le réseau téléphonique véhicule
des communications



... le préserver, c'est
maintenir le lien entre les personnes



La



parole



aux



associations



A.F.N.	Président	Mr René CORDIER 27 rue du Mesnil ☎ 02.43.37.82.82
AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'ANDOUILLÉ	Responsables	Mr Daniel MEIGNAN La Lande ☎ 02.43.01.14.91 Mme Lydie LEROUX 60 rue des Chapelles ☎ 02.43.37.63.99
A.P.E.L.	Président	Mr Laurent LEPAGE La Thioulière ☎ 02.43.37.81.83
2 A J	Présidente	Mme Valérie HOUDAYER La Chauvinière ☎ 02.43.37.65.07
CLUB DE LA BONNE HUMEUR	Président	Mr Robert DANEAU La Jaslerie 53240 LA BACONNIERE ☎ 02.43.02.63.19
COMITÉ DES FETES	Président	Mr Michel DUCHESNE 22 rue des Lilas ☎ 02.43.37.60.35
FAMILLES RURALES	Président	Mr Maurice GAUTIER 3 rue St Jean ☎ 02.43.37.82.60
O.G.E.C.	Président	Mr Alain ROUAULT Le Vivier ☎ 02.43.37.81.29
GRUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES	Président	Mr Albert HOUDAYER La Guyonnière ☎ 02.43.01.14.62
U.S. ST GERMAIN	Président	Mr Éric GUÉRIN 31 rue du Mesnil ☎ 02.43.37.84.52

A . F . N .

Suite au vote du 20 novembre 2005, quelques changements sont intervenus dans la composition du bureau :

Président	René CORDIER
Vice président	Victor COEFFÉ
Secrétaire	Denise CROISSANT
Secrétaire adjoint	Alfred LEPAGE
Trésorier	Baptiste SABLÉ
Trésorier adjoint	Daniel MEIGNAN
Membres	Lucien RIVIERE, Raymond HALOUZE, Gilbert VEAULOU

Aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre, l'amicale s'est réunie pour déposer une gerbe au monument aux morts.

Le 13 mai nous avons fait un voyage en Touraine :

- Visite du Musée Maurice Dufresne à Marnay /Azay le Rideau
- Visite d'un atelier de vannerie
- Visite du Château de Villandry et de ses superbes Jardins

Le samedi 29 octobre nous avons déjeuné au restaurant « Le P'tit St Germain », repas réalisé par les nouveaux propriétaires et qui fut apprécié de tous.

Pour 2006, un voyage est prévu suivant le calendrier des organisateurs de voyages.

Le mercredi midi 13 septembre un repas est prévu au restaurant de la Filonnière.

Le Président,

René CORDIER.

Cérémonie du
08 mai



2005, une année de nouveautés.

L'ouverture d'une classe est toujours un événement dans un établissement scolaire. Depuis la rentrée 2005 / 2006 nous disposons d'une enseignante supplémentaire. Ainsi madame Gouabault, directrice, bénéficie d'une journée de décharge de direction, le jeudi, pour pouvoir plus aisément gérer la partie administrative de l'école.

Prévu à l'origine pour 3 classes, notre établissement va donc s'agrandir de 2 classes qui pourraient être opérationnelles aux alentours de Pâques.

Pour autant les enfants ne sont pas confinés, les salles de motricité et multimédia sont mutualisées en attendant la livraison du nouveau bâtiment.

Répartition des classes :

Nadège Boursin :	PS - MS,
Françoise Pétrissans :	MS - GS,
Muriel Clavreul :	GS - CP,
Thérèse Gouabault :	CE 1 - CM 1
Hugues Lemercier :	idem le jeudi
Chantal Chemin :	CE 2 - CM 2

Les classes maternelles sont secondées par deux ASEM qui disposent chacune d'un contrat CDI de 20 h :

Mademoiselle Isabelle DUBOIS

Madame Antoinette GEORGET

Les associations :

APEL :

Président : Laurent Lepage,

Vice président : Jean François Goupil

Trésorière : Christine Galodé, **adjointe** : Lydie Gillot

Secrétaire : Patricia Renard, **adjointe** : Martine Heuveline.

Membres :

Catherine Amys, Sandrine Gosselin, Vincent Guémard, Sylvain Lépy, Stéphane Louër, Catherine Mariano, Sylvie Meslier, Catherine Orain.

OGEC

Président : Alain Rouault,

Vice présidente : Odile Georget

Trésorière : Florence Houdayer

Secrétaire : Annie Rouault.

Membres :

Sacha Budimir, Christelle Chevallier, Joël Mérienne, Sonia Quinet.

Mardi 18 janvier 2005

Dans le cadre du projet pédagogique sur l'Afrique, Monsieur Hugues Gillot, militaire de carrière et parent d'élèves est venu animer une conférence sur l'Afrique. C'est avec passion qu'il nous a décliné les us et coutumes de ce continent.

Samedi 29 janvier

Concours de belote organisé par l'APEL. 52 équipes y ont participé dans une ambiance joyeuse.

Jeudi 3 février

Challenge de la prévention routière à Andouillé pour les enfants de CM .

Jeudi 10 février

Monsieur Hervé Gendron, agriculteur est venu présenter son métier aux élèves de cycle 3. A partir de documents, il décrit avec enthousiasme le parcours du lait : comment la vache le fabrique, la manière de traire, comment chaque jour il est recueilli pour rejoindre la laiterie, la transformation en yaourt, beurre ou fromage, la traçabilité. Il a su faire toucher du doigt sa passion pour son métier !

Samedis 5 et 12 mars

Spectacle de l'école en deux parties :

1^{ère} partie : chants, danses et saynètes présentés par les enfants de l'école.





2^{ème} partie : théâtre « Pique-nique en ville » par un groupe d'anciens élèves, parents d'élèves et adultes volontaires

Dimanche 13 mars et samedi 19 mars

Théâtre : « des Parisiens et des poules ... » comédie de Jérôme Dubois

« Pique-nique en ville » comédie de Georges de Tervagne

L'ovation réservée aux acteurs, metteur en scène, machiniste, maquilleuse ainsi qu'à tous ceux qui donnent un coup de main, montre bien la valeur de toute l'équipe qui se donne sans compter.



Samedi 19 mars : Carnaval

C'est par une magnifique matinée de printemps que les enfants accompagnés de leurs parents et des enseignantes ont arpenté les rues de St Germain . Le défilé très coloré s'est terminé à l'école où crêpes et jus de fruits ont été appréciés de tous.

Samedi 9 avril : Portes ouvertes à l'école : une opportunité de visiter l'école, de se renseigner sur son fonctionnement et de partager et d'échanger avec les associations et l'équipe enseignante devant jus de fruit et petits gâteaux.

Mardi 24 mai : journée sportive à Andouillé

Lundi 13 juin : Passeport pour les TUL

Les élèves de CM2 ont bénéficié de l'opération « Passeport pour les TUL ». Cette animation permet de familiariser les futurs sixièmes avec ce mode de transport.

Où prendre le bus ? Comment oblitérer un ticket ? Comment se repérer avec les girouettes ? Tout est maintenant clair pour ces nouveaux collégiens.



Rencontre avec les correspondants

Les élèves de la classe de CP-CE1 ont rendu visite à leurs amis de Vaiges. Ensemble, ils ont visité une porcherie : une « usine à cochons » qui permet de suivre le porcelet de sa naissance à ...notre assiette. Un échange de cadeaux, un pique-nique, des jeux et déjà il faut prendre le chemin du retour.

Mardi 14 juin : les pompiers à l'école

Des yeux grands ouverts, des oreilles attentives pour écouter les sapeurs pompiers de Changé venus à l'école expliquer aux élèves de primaire la conduite à tenir en cas d'incendie, de malaise ou d'accident.



Vendredi 17 juin

L'atelier de papier recyclé pour les élèves de cycle 3 termine le parcours commencé début juin sur le devenir des déchets ménagers. Avec l'aide de Muriel Romarie de Laval Agglomération, les enfants ont travaillé sur le tri sélectif, le recyclage des déchets ménagers et leur impact sur l'environnement. Une bonne manière d'apprendre à respecter la nature et d'agir en responsable.

Mardi 21 juin

Chaque élève de CM2 reçoit de la part de Monsieur Marcel Blanchet, maire un dictionnaire pour son entrée en sixième.

Dimanche 26 juin

Repas à l'école « Vive la Récré » Un président qui soigne les détails !
Bonne humeur, convivialité, soleil, bonne chère : voilà le menu de cette journée.



Mardi 28 juin

Voyage scolaire des enfants de l'école avec trois destinations différentes.

- Découverte de la ferme de monsieur et madame Gendron à Ernée pour les plus petits.
- Visite du refuge de l'Arche à Château-Gontier pour les moyennes et grandes sections .
- Journée à Planète Sauvage pour les plus grands de l'école.

Jeudi 1^{er} septembre

C'est la rentrée avec une 5^{ème} classe.
Bienvenue à Nadège Boursin qui enseignera
aux petites et moyennes sections .

Vendredi 9 septembre

Les enfants des classes primaires se sont
rendus au salon du cheval « Equival ».
Accueillis par des étudiants du lycée agricole
dès leur arrivée, ils ont pu découvrir l'univers
professionnel, sportif et artistique du cheval.

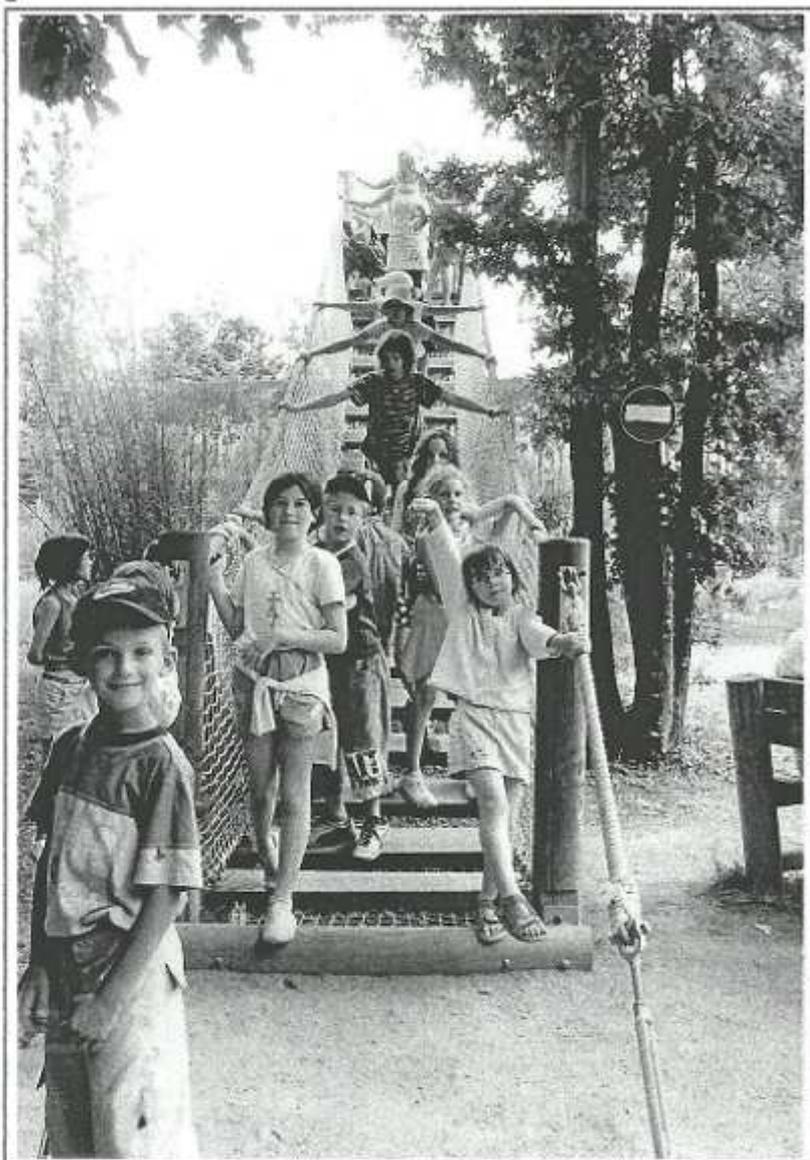
Dimanche 11 septembre

Vide grenier sous un soleil de plomb et dans
une ambiance chaleureuse. De nombreux
Germinoïses sont venus flâner et finalement
ont « fait le commerce »

Dimanche 9 octobre

Loto de l'école.

Mardi 18 octobre



« Leçons en-chantées » pour les élèves des CE -CM : comme le titre l'indique ce sont des poésies et des fables en chansons. Découverte de la musique classique avec des textes de La Fontaine, Prévert.

Samedi 5 novembre

Visite de la caserne des pompiers de Changé.
Les enfants ont suivi avec intérêt les explications des pompiers mais ce qui les a sans doute le plus impressionnés fut la manœuvre spectaculaire de fin de matinée : intervention sur une voiture en feu.

Jeudi 1^{er} décembre

Animation pour les petits avec Francine Adam qui est venue présenter un petit film : « le père Noël et le magicien »

Vendredi 16 décembre

De la moyenne section au CM2 , tous les enfants ont pris le car pour le Cinéville. Là, ils ont pu rêver devant les magnifiques images du film « Kirikou et les bêtes sauvages ».

Samedi 17 décembre

Les membres du club de la Bonne Humeur ont répondu présents à l'invitation des enfants et ont joué le jeu en acceptant de s'asseoir aux tables des écoliers pour partager des jeux de société.

Un goûter copieux termina cette matinée inter générations.



Nous vous présentons tous nos vœux pour cette année 2006, vœux de santé, de bonheur et de réussite.

2AJ

Association pour l'Animation des jeunes de Saint Germain le Fouilloux de 12 à 18 ans

2AJ est une association jeune et dynamique qui compte 37 jeunes adhérents de 12 à 18 ans. Suite à l'assemblée générale et à la réunion du 8 septembre le conseil d'administration est composé :

- De parents

HOUDAYER Valérie (présidente)
PLANCHAIS Christophe (trésorier)
LAHAYE Jean-Pierre (secrétaire adjoint)
DE MOURA Manuela

- D'élus

ROUAULT Alain
VETILLARD Gilbert (vice président)
GUERIN Martine (secrétaire)
BUSSON Claudette

- De jeunes

LANGÉARD Marianne (vice-présidente)
BOULAIN Arnaud (trésorier adjoint)
CARRARA Annabelle
COUTARD Déborah
DE MOURA Sandra
GAUTIER Lauriane (trésorière adjointe)
GERARD Gabriel
LABARRE Matthieu

Les jeunes retroussent les manches !



Les jeunes ont organisé une soirée bol de riz



Nous disposons d'un local communal que nous avons aménagé et décoré. Selon des horaires établis nous nous retrouvons régulièrement pour des soirées DVD, pour regarder la télé (matchs de foot, films...), faire des parties de baby-foot, des activités manuelles, écouter de la musique... Nous disposons également d'un coin cuisine qui nous permet d'organiser des soirées crêpes, pizzas ou autres.

Nous faisons, surtout pendant les vacances scolaires, diverses sorties qui peuvent être selon nos envies: après-midi shopping, soirées cinéma, après-midi à la patinoire, soirées bowling, sorties à la piscine, rencontres de foot du Stade lavallois ...

Voici les quelques événements qui ont marqué la vie du foyer cette année :

Au mois de mars, nous avons organisé, avec l'aide de bénévoles du secours catholique, une opération **bol de riz** qui a permis de récolter 280 €. La moitié de cet argent a été reversée au secteur et l'autre moitié a permis de participer à l'achat de bateaux pour les pêcheurs d'Inde touchés par le tsunami.

Pendant les vacances de printemps, deux après-midi **lavage de voitures** ont été mises en place afin de financer une partie de nos activités. La majorité de l'argent gagné a servi pour passer une journée au **parc Astérix**. Dix-huit d'entre nous ont participé à cette sortie qui restera un bon souvenir pour tous.

Comme depuis plusieurs années, l'association a organisé la **fête de la musique** de la commune le 24 juin. Elle a cette année encore remporté un vif succès et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à cette réussite.

Suite à la venue de jeunes allemands l'année passée, des jeunes du foyer ont pu partir **en Allemagne une semaine** au mois d'août. Ces deux séjours ont permis à quelques jeunes d'échanger et de garder des contacts avec de jeunes européens.

2AJ a également œuvré pour la mise en place des **virades de l'espoir** qui ont eu lieu le 24 septembre

L'adhésion 2006 à l'association se fera à partir du mois de janvier. L'assemblée générale devrait avoir lieu samedi 21 janvier.

Le Conseil d'Administration et les jeunes de "2AJ"
vous souhaitent



UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2006



CLUB DE LA BONNE HUMEUR

➤ Suite à l'assemblée générale du 13 janvier 2005, nous avons enregistré les démissions de Georgette BETTON, Maurice LAUNAY, Thérèse LAUNAY et Simone GANDON.

Le bureau se compose comme suit :

Président	Robert DANEAU
Vice-présidente	Agnès GUESDON
Secrétaire	Marie-Jo PLATIER
Trésorier	Eugène PLATIER
Membres	Germaine HAUTOBOIS, Odette DELLIÈRE, Marie Noëlle RONCERAY, Marcel GUESDON

Nous remercions vivement nos démissionnaires pour le travail effectué au sein du club.

➤ Les moments forts du club en 2005 :

Les 30 ans fêtés le 15 octobre dans la gaité

Quelques voyages d'une journée dont celle très reposante passée sur le bateau, entre Laval et Mayenne

Le voyage d'une semaine en Aveyron qui a permis aux participants d'apprécier la région

Deux concours de belote dont le dernier a réuni 82 équipes

➤ En 2006 les mêmes activités sont prévues. Les deux concours de belote sont prévus les 17 février et 20 octobre. Les dates des différentes sorties restent à déterminer. Nous invitons tous les retraités à venir nous rejoindre dans la Bonne Humeur ! Bonne année 2006.



Les 30 ans

Du Club

Comité des fêtes

Assemblée générale le 09/12/2005

Le président et le secrétaire ont présenté le bilan des activités de l'année 2005, et le trésorier, le bilan financier. Les résultats de l'ensemble des manifestations, fête communale, inter quartier et soirée couscous ont été très satisfaisants.

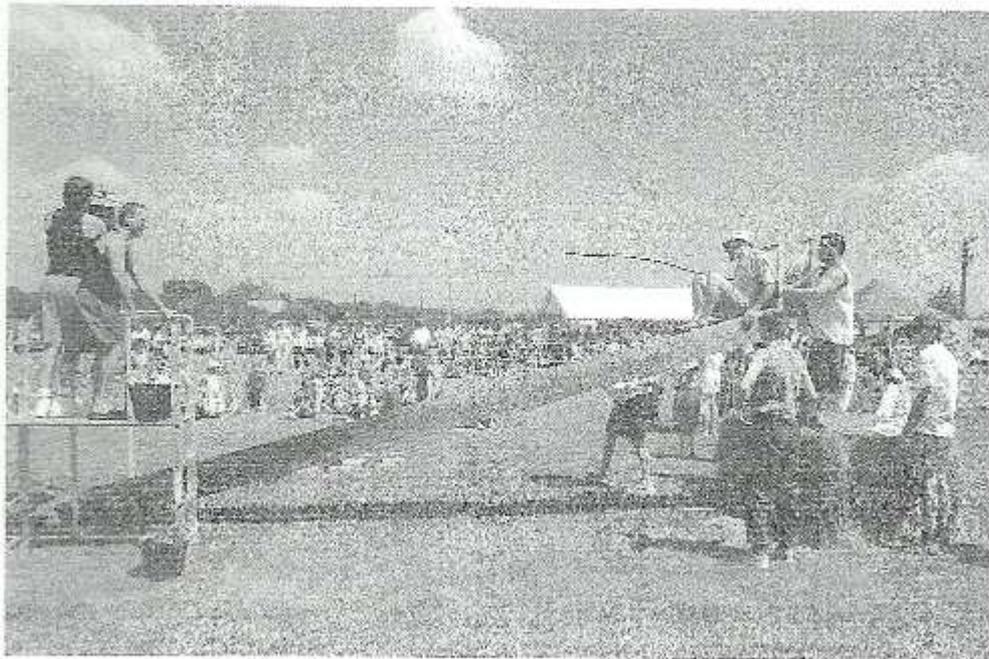
Présentation du bilan de l'année 2005

Le samedi soir 11 juin, la soirée moules frites a eu la réussite habituelle.

Le dimanche après-midi 12 juin, le groupe Hip-Hop, des jeunes de St Germain, a été apprécié par le public, ainsi que Jackibourk avec ses caniches acrobates. Pour la première fois, une course cycliste de vétérans a été organisée, ce qui a permis à certains coureurs de la commune de participer à cette épreuve.

L'inter quartier, le dimanche 10 juillet sur le terrain des sports, a mobilisé une nouvelle fois un grand nombre d'habitants de St Germain le Fouilloux. Chaque quartier a préparé minutieusement et avec enthousiasme cette manifestation qui évolue chaque année.

La dernière activité de l'année a été la soirée couscous le samedi 5 novembre.



Le candidat assis dans un chariot doit viser la cible pendant sa descente, s'il échoue, deux candidats d'une autre équipe auront le plaisir de le voir prendre une bonne douche

Deux membres ont démissionné et Loïc Chevallier a été élu nouveau membre.

Constitution du nouveau bureau :

Président : Michel DUCHESNE
Vices présidents : Joël BESNARD et Loïc CHEVALLIER
Secrétaire : Joël GEAY
Secrétaire adjoint : Dominique VIEL
Trésorier : Claude REAUTE
Trésoriers adjoints : Daniel d'HEROUVILLE et Nicolas COIFFARD
Sécurité : Christophe PLANCHAIS et Stéphane BOISSEAU

Le comité des fêtes prépare le 20^{ème} anniversaire pour l'année 2006

- Le samedi 10 juin, dîner dansant avec spectacle, au menu pavé de bœuf grillé au feu de bois.
- Le dimanche 11 juin, fête foraine avec animations et course cyclise et pour finir le week-end, soirée, spectacle (gratuit) sous chapiteau avec des artistes de variété « la Joie de Vivre », et feu d'artifice.
- L'inter quartier le 9 juillet
- Soirée couscous le 4 novembre



Le comité des fêtes vous souhaite à toutes et à tous une

BONNE ANNEE 2006

Le Président
Michel DUCHESNE

L'assemblée générale s'est déroulée le 10 mars 2005.

Bénévoles de l'association :

Le bureau :

Président : Maurice GAUTIER
 Vice-Présidente : Angélique COIFARD
 Trésorière : Sylvie D'HEROUVILLE
 Secrétaire : Annick VIEL

Les responsables d'activités :

Activité gymnastique : Marie-Claire GAUTIER
 Activités enfants : Angélique COIFARD
 Activités manuelles adultes : Lydie LEROUX
 Activité nature : Maurice GAUTIER
 Activité danse : Loïc CHEVALLIER

Les autres membres : Claudette BUSON, Joël GEAY, Nathalie GUERIN, Catherine MARIANO.

Le Comité de pilotage "Les Coccinelles" : Fleur GUESNE (directrice) Luc COUTANT (Fédération), Marcel BLANCHET, Alain ROUAULT, Thierry HOUDAYER, Angélique COIFARD, Nathalie GUERIN, Catherine MARIANO, Maurice GAUTIER

Le début d'année 2005 a été marqué par l'aide de 1 000 Euros reçue de la part du Crédit Agricole, au titre des Trophées de la vie locale. Ainsi, l'association a pu acquérir 20 steps pour l'activité gymnastique.



Remise du chèque de 1 000 euros

Tout au long de l'année, l'association Familles Rurales proposent des activités variées :

✧ Danse de salon :

Cette nouvelle activité a vu le jour en septembre. Les séances ont lieu le jeudi soir, tous les quinze jours. Les amateurs ont déjà pu s'initier au tango, rock, charleston, mambo tcha-tcha.

✧ Hip-Hop :

Après une année de pratique, le groupe No-Name s'est produit devant les germinoises lors de la fête communale le 12 juin 2005.

◇ Gymnastique :

Cette discipline pour adultes (hommes et femmes) a été reconduite les mardis et mercredis soir. Une fois par mois un cours est consacré au STEP.

◇ Activité Nature :

Une randonnée a eu lieu le 19 mai sur le parcours de Quifeu, ensuite, nous avons découverts les sentiers des communes voisines. Une "découverte - Orientation" a été organisée au Bois de l'Huisserie le 24 juillet.

◇ Activités manuelles adultes

Les activités sont toujours très appréciées avec Manuella (technique de millefiori "Fimo", bijoux "boule en perles", guirlandes....). Un programme riche d'idées est prévu pour 2006.

◇ Activités enfants

Les enfants ont été accueillis lors des vacances de printemps à des ateliers manuels et ont pu réaliser différents objets (décorations de Pâques, cuillère en bois peinte à piquer dans les jardinières...)

◇ Contes :

La fin de l'année se termine par l'histoire d'une rencontre entre un musicien et un conteur : Marc et Olivier de La Plume au Bec. Le spectacle Cont'cordes du 9 décembre, où jonglage et musique ont accompagné les différents contes, a enchanté petits et grands.

◇ Les Coccinelles

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans le mercredi. Le projet pédagogique 2005 - 2006 a pour thème les 5 sens.

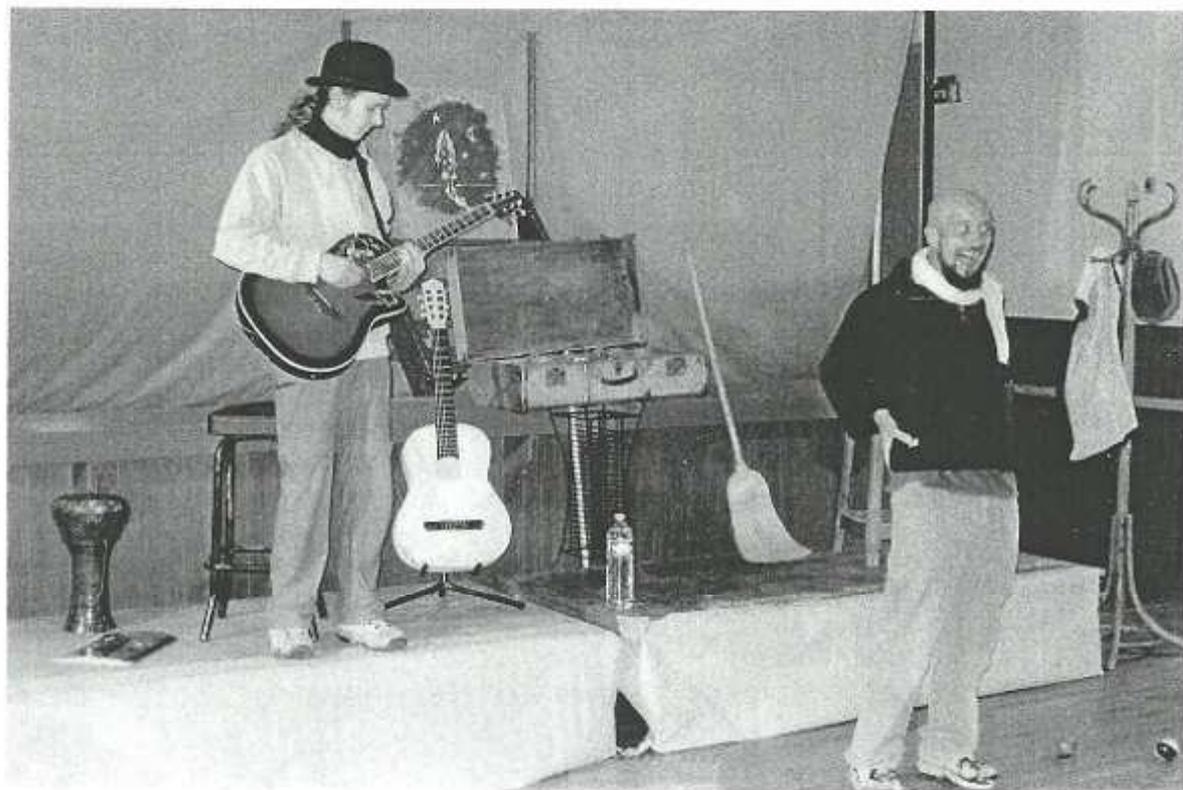
☆☆☆

"Familles Rurales" est une association au service des familles qui choisissent de vivre en milieu rural et qui croient en son développement. Elle regroupe des hommes et des femmes qui prennent des initiatives, alors n'hésitez pas à exprimer vos souhaits et venez nous rejoindre lors de la prochaine assemblée générale le 9 février 2006.

Tous les membres du conseil d'administration "Familles Rurales"
se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne Année 2006.

Maurice GAUTIER

Spectacle Cont'cordes



VIRADES DE L'ESPOIR 2005

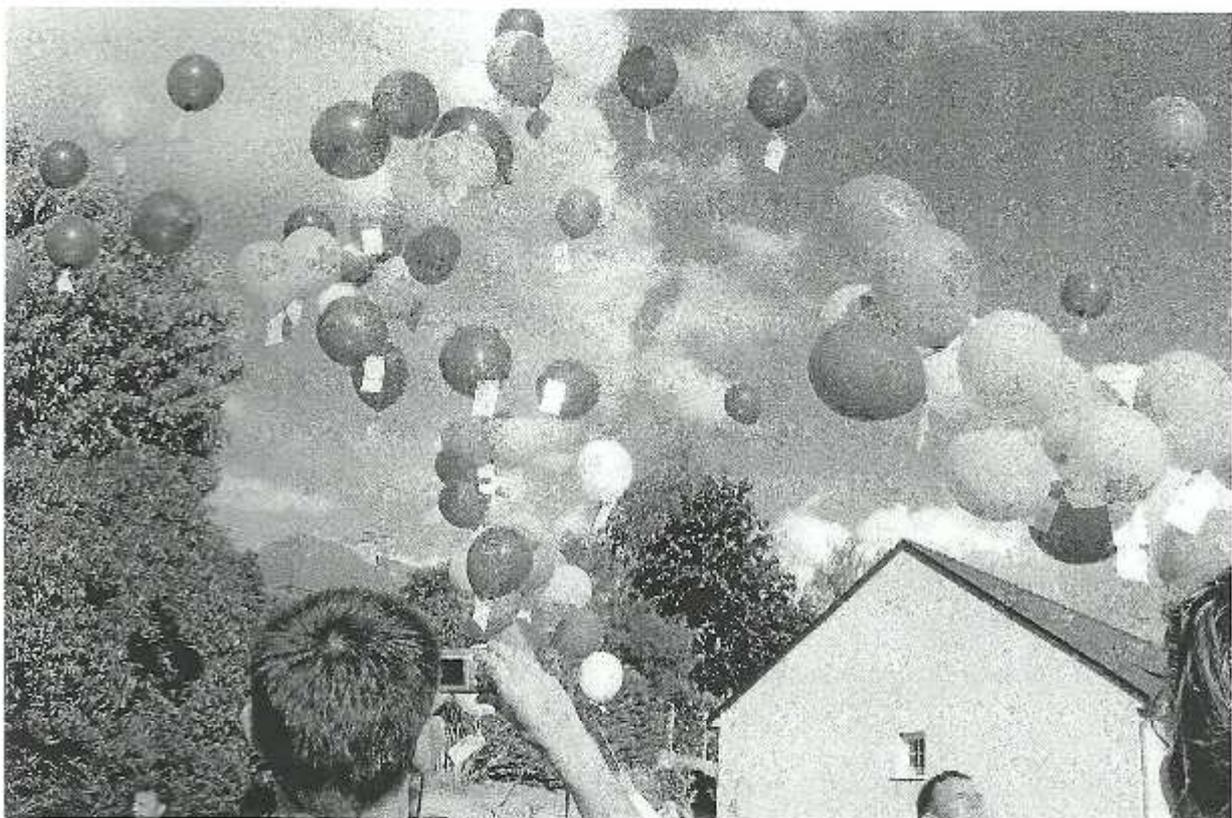
Les Virades de L'Espoir ont été l'occasion de réunir les associations pour un objectif commun : participer à la lutte contre la Mucoviscidose. Les 2AJ, l'APEI, le Comité des Fêtes, le Club de la Bonne Humeur, Familles Rurales, l'OGEC et l'US Saint Germain, ont collaboré avec la Municipalité pour proposer une animation à St Germain le vendredi 23 et samedi 24 septembre.

Tennis de table, jeux de société, tirs au but, concours de boules et de belote, buvette, gâteaux, crêpes, tickets grattage et ventes diverses étaient au programme. Le samedi, en fin d'après-midi, un lâcher de ballon a rassemblé enfants, jeunes et adultes.

Un instant, l'horizon est devenu multicolore, puis les ballons ont pris de l'altitude pour aller dans toutes les directions : en Aveyron (Quentin Champion), en Corrèze (Clément Magucry), dans l'Aube (Dylan Cordray), dans la Somme (Adrien Galodé et Bénédicte Gouabault), en Haute Vienne (Gaëlle Le Costaouec), en Charente Maritime (Valentin Fadier), en Seine Maritime (Coralie Heuveline), dans l'Eure (Alizée Wendling et Eva Chemin) . . .

Ces activités et la collecte des dons ont permis d'atteindre la somme de 895 euros. Les fonds récoltés ont été regroupés avec ceux de Changé puis reversés à l'association : Vaincre la Mucoviscidose - Virades de l'Espoir.

Les ballons de l'espoir



U.S. St Germain le Fouilloux

Suite à l'assemblée générale du 22 juin 2005, le bureau se compose comme suit :

Président	:	Éric GUÉRIN
Vice-Présidents	:	Jean-Louis GEORGET Sylvain BRISARD Thierry GUERRIER
Secrétaire	:	Antoinette GEORGET
Trésorier	:	Thierry GUERRIER
Membres	:	Kévin BRIAND, Samuel MOUEZY, Arnaud PROUST, Patrick RENARD, Stéphane POTTIER, Daniel LESAULNIER, Fabien DUCHESNE, Ludovic LEPÉCULIER, Thierry BARBÉ, Pierre MORICE.

Amis supporters, la saison 2005-2006 a déjà repris depuis septembre 2005 pour le club de l'USSG. L'effectif se compose de 35 joueurs qui évoluent en promotion de 2^{ème} division et en 3^{ème} division.

L'encadrement des équipes est assuré par Bernard GUILLET, Christophe LEROUX pour l'équipe fanion et Stéphane LEFEVRE pour l'équipe réserve. En ce qui concerne les entraînements, ceux-ci ont été confiés à Christophe qui a bien voulu relever le challenge.

Pour la partie effectif jeune, l'entente avec ST JEAN/MAYENNE ne s'est jamais aussi bien portée puisqu'une vingtaine de joueurs en herbe s'entraînent assidûment tous les mercredis au terrain de l'Aquarelle à St Jean encadrés par Patrick RENARD assisté de jeunes séniors du club de l'USSG et de St Jean.

L'année 2005 a été marquée par le tournoi familial qui a connu un grand succès, tant sur le plan sportif car il a mobilisé un large panel de générations, que sur le plan festif car les porcelets étaient tout juste assez gros pour le nombre de convives. Vivement le 13 mai 2006 pour renouveler cette manifestation familiale.

Par ailleurs, le club de St Germain organise sa soirée dansante le 11 février 2006. Pour tous renseignements et réservation, contactez Eric GUÉRIN au 02.43.37.84.52.

Enfin, le club de l'USSG vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2006.

Eric GUÉRIN.

**TOURNOI FAMILIAL
2005**



**NOS DEUX
EQUIPES
VAINQUEURS**



SECONDE EDITION LE 13 MAI 2006



GROUPEMENT DE PROTECTION DES CULTURES

■ Bilan des destructions 2005

7 renards en 2 battues organisées avec le louvetier
16 renards en battues organisées entre les membres du bureau
10 renardeaux en 4 déterrages
19 rats musqués 25 ragondins
150 corbeaux 46 pies
27 fouines 5 belettes



■ Vu la progression du nombre des fouines sur la commune, le bureau a décidé d'acheter des cages qui seront à la disposition des habitants. S'adresser au Président : 02.43.01.14.62



"La commune de St Germain le Fouilloux, partie intégrante du bassin hydrographique de l'ERNEE a été amenée, du 15 novembre au 15 décembre 2005, à organiser sur son territoire, une lutte collective à la cage piège contre le ragondin et le rat musqué afin d'en réduire le nombre.

La raison de cette régulation vient, d'une part, de leur surnombre (ils ont proliférés suite à leur importation sans leur prédateur naturel) et, d'autre part, des maladies qu'ils transmettent à l'homme (une personne morte en décembre 2004, suite à la contamination de la leptospirose lors d'une partie de chasse - second cas en 4 ans à la Flèche ; 1 personne atteinte en janvier à Bouëre ; env.300 cas humains mortels annuels en France), sans compter les contaminations aux animaux domestiques (un chien et une vache morts du côté de Lassay les Châteaux en septembre dernier) et les multiples dégâts à la faune et flore aquatique, aux ouvrages hydrauliques, rives et cultures agricoles.



Afin d'avoir de bon résultat, la participation des riverains des cours et plans d'eau et de toutes les bonnes volontés de la commune ont été nécessaires. Dans l'intérêt de tous et sous l'égide du groupement, ces personnes pourront pendant la durée de la lutte collective, qui sera renouvelée en 2006, tendre les cages, fournies pour l'occasion, sur l'ensemble de la commune sans limite de territoire. Pour ceux qui ne pourraient pas s'y joindre, il leur est demandé de se faire connaître et de tenir ouvert, le moment venu, leur propriété à ces personnes.

Les personnes constatant la présence de ces rongeurs doivent rapidement s'adresser à la Mairie ou au Président du Groupement Communal de Défense contre les Organismes Nuisibles."

CUMA des FOUILLOUX



20^{ème}

ANNIVERSAIRE

5 juillet 2005

Au 1^{er} avril 1985 a été créé la 200^{ème} coopérative d'utilisation du matériel agricole de la Mayenne (CUMA) avec 5 matériels qui ont été acquis pour 18 adhérents. A ce jour, nous comptons 62 adhérents pour 29 matériels exposés sur le terrain lors de l'assemblée générale le 5 juillet 2005.

Pour retracer l'origine de la CUMA des Fouilloux, André CHAMPS fut le 1^{er} président suivi pendant 13 ans de Marcel BLANCHET. Régis MARQUET lui succède et aujourd'hui Joël BESNARD préside cette CUMA dynamique et vigoureuse.

Depuis 20 ans Hélène MALIN en tant que trésorière veille sur les fonds de la CUMA et fut récompensée ainsi que les 17 responsables de matériels par de simples présents.

Pour fêter cet anniversaire une soirée fut organisée et animée par Noël SUZANN.

L'exercice est marqué par des investissements importants, renouvellement de 4 matériels :

- ⇒ Faucheuse conditionneuse
- ⇒ Plateau à paille
- ⇒ Cultivateur
- ⇒ Round baller

Au cours de l'élection du tiers sortant, Thierry BRETON remplace Philippe GRANGE démissionnaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au 02.43.37.19.05.

LES JARDINIERS DE FRANCE

L'association des Jardiniers de France informe les germinois qu'elle est représentée par une correspondante à la fois locale et régionale tout près de chez eux :

Marie-Noëlle RONCERAY

Se tient à votre disposition pour tout renseignement, démonstration de taille, de motoculture, animation « des ateliers découvertes » dans les écoles.....

Vous pouvez la contacter au : 02.43.37.66.05

Une réunion est prévue pour les adhérents et les non adhérents de
ST GERMAIN LE FOUILLOUX

Le mardi 24 janvier 2006, à 20 h 30
salle Victor Hugo, 11 rue des Chapelles

De nombreuses activités y seront présentées : ateliers, rencontres, trocs plants, visites de jardins, remise de catalogues

L'association s'est donnée pour missions

- de faire du jardin, un espace d'épanouissement pour tous
- de favoriser la rencontre et l'échange entre tous les jardiniers
- de transmettre le savoir-faire jardinier
- de respecter et protéger la nature et l'environnement



« Le jardinage est une passion
Qui se partage et se communique »

N'hésitez plus à
Adhérer au club des jardiniers
De France ! De nombreux avantages
Vous y attendent



jardiniers
de FRANCE

Carte
adhérent

Jardiniers de France à votre service
au 0 826 020 313

Pour seulement **19€**
rejoignez votre club et profitez de

Tous ces avantages

LA REVUE **jardins** Pour nos
Le magazine des Jardiniers de France

LE CATALOGUE DU COMPTOIR

-40%
sur l'abonnement



Le mensuel des Jardiniers de France, 52 pages d'informations pratiques et techniques sur le jardinage.



Graines, gamme bio, fruitiers, végétaux, équipement... tout y est !

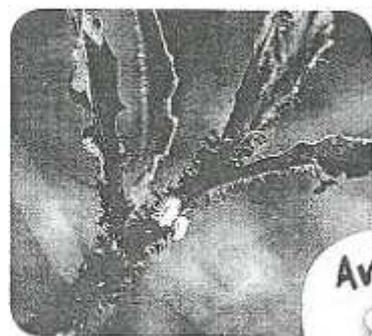
AVANTAGE CLUB
-5%
sur tout le catalogue

DES OFFRES SPÉCIALES

Jusqu'à **-20%**
de réduction



Jusqu'à 20% de réduction sur l'achat de certains végétaux dans votre revue.



SOS JARDIN

AVANTAGE CLUB
Service
GRATUIT

Posez vos questions techniques par écrit ou par e-mail, nos experts vous répondent par courrier.



EN PLUS DE TOUS LES AVANTAGES CLUB, nous avons sélectionné pour vous de nouvelles offres partenaires.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : ASSOCIATION DES JARDINIERS DE FRANCE
40, route d'Aulnoy - B.P. 80559 - 59308 VALENCIENNES cedex - Tél. : 03 27 46 37 50 - Fax : 03 27 29 08 12

www.jardiniersdefrance.com

Centre Communal d'Action Sociale

Les actions du C.C.A.S.

↳ **Statistiques** : 92 Germinois ont 65 ans et plus.

↳ **Repas annuel** : 51 personnes y ont participé , le 30 octobre dernier



↳ Des **colis de Noël** ont été distribués par Mme Dufresne, membre du CCAS aux personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu se déplacer pour raisons de santé.

↳ Le **budget de l'année 2005** s'équilibre, en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 849, 00 € et en investissement à 1500 €. Les charges principales sont le repas, les colis et les secours accordés aux personnes dans le besoin. Ce budget est alimenté principalement par la subvention de la commune, les produits des concessions funéraires et les quêtes lors des mariages.

Tous à votre service ...

Le P'tit St Germain



Restaurant – traiteur – bar – tabac - alimentation
6 rue de l'Eglise ☎ 02.43.64.27.89

Marie-Claude LELONG



Location de salle pour repas famille / entreprise
Plats traiteur - Location d'un camion frigorifique
La Filonnière ☎ 02.43.37.71.75

Thérèse et Jean-Claude GÉHANNIN



Chambres d'Hôtes
"L'Hommeau" ☎ 02.43.01.18.41

Dominique AUBRY

Gîte Rural 3 épis
"Les Hiaulmes" ☎ 02.43.37.60.78

Sarl HÉMERY, père & fils

Charpente couverture Rénovation Combles
"La Jambrie" ☎ 02.43.37.60.67



Samuel PAUMARD

Aménagement de combles, isolation, placoplâtre, ...
"Montaguet" ☎ 02.43.01.18.37 ou ☎ 06.03.51.00.63



Patrick DELLIÈRE

Plaquiste (aménagement combles, cloison sèche, ...)
"Les Grandes Ragottières" ☎ 06.10.90.29.25

Patrick ORAIN

Peinture Décoration Revêtements de sols Murs ...
10 rue de St Ouen ☎ 02.43.68.99.80



Jean-Claude CHESNE



Cidrerie
"Les Cosnuères" ☎ 02.43.01.14.34

Garage LÉCRIVAIN

Automobiles – 4 X 4 – Utilitaires – Toutes marques

11 rue St Ouen

☎ 02.43.37.64.15 ou ☎ 02.43.37.86.38



FEELING - Xavier Planchais

Orchestre de 4 à 7 musiciens

Variétés - musette

"La Touche" ☎ 02.43.66.10.01 ou ☎ 06.08.10.63.07



JMP INFORMATIQUE

Vente, conseil, maintenance, assistance

« La Piochère » ☎ 02.43.66.19.19 ☎ 02.43.66.13.74

Messagerie : peslierjm@aol.com



TACHERONS

Stéphane HEUVELINE

☎ 02.43.37.89.35

& Didier CHAMPION

☎ 02.43.37.06.74

Maçonnerie, rénovation, cloisons sèches, isolation.....

Denis & Valérie HOUDAYER

Location de salle pour repas, séminaire, réunion de travail,
Soirée anniversaire

La Chauvinière ☎ 02.43.37.65.07



Jean-François HOUTIN

Transporteur

La Piochère

☎ 02.43.90.49.55



Michaël BÉCHU

Podologue à LAVAL

58 rue du Général de Gaulle

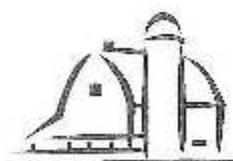
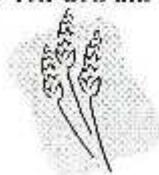


André & Marie-Th. CHAMPS

Ferme pédagogique

« Moray-Neuf »

☎ : 02.43.01.18.53 ☎ : 02.43.26.13.75

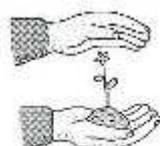


Marie-Noëlle RONCERAY

Correspondante locale des

« Jardiniers de France »

☎ : 02.43.37.66.05



**CALENDRIER DES COLLECTES D'OBJETS ENCOMBRANTS
ET DE DECHETS VERTS**

2006

ACCES RESERVE AUX PARTICULIERS

Commune de SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX

Route de Changé, parking terrain de football

Mise en place des bennes le vendredi après midi reprises le mardi matin

Déchets verts	Encombrants
1 fois par semaine (mai – Juin - Sept-Oct)	
1 fois tous les 15 jours (Mars- avril-Juillet- Août- Novembre)	
<u>Du 18 mars au 27 Novembre</u>	
<u>Accès du samedi matin au lundi matin</u>	
Le 18 mars	25 au 27 mars
Le 1-15-29 avril	
Le 6-13-20-27 mai	
Le 3-10-17-24 Juin	Du 24 au 26 Juin
Le 8-22 Juillet	
Le 5-19 Août	
Le 2-9-16-23-30 Septembre	Du 23 au 25 septembre
Le 7-14-21-28 octobre	
Le 11-25 Novembre	

Rappel :

Les déchets suivants sont interdits dans la benne à encombrants :

- Déchets électroniques et électriques (téléviseurs, ordinateurs,)
- Déchets toxiques (peintures, huiles)
- Déchets d'amiante
- Pneus, extincteurs, bouteilles de gaz.

Renvoyer les usagers vers les déchetteries ou le Service Environnement Déchets de Laval Agglo.

Dans la benne à déchets verts, exclusivement **toute et tailles, sans sacs**, afin de permettre la revalorisation.

Ces bennes sont dédiées à ce pour quoi elles sont prévues. Si elles contiennent des déchets autres, elles seront refusées en tant que déchets spécifiques. Exemple : présence de carton, de plastiques dans une benne à déchets verts. Le coût de la prestation pour l'ensemble de la benne est alors plus que doublé !!! à nous donc de respecter la sélection demandée.